

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 janvier 2024

**Présents :** GOIZET Henri , DOMINGUEZ Jean José, DUPIN André, FOURGEAUD Sébastien , FRICAUD Jean Luc , GROS Corine, LACOSTE Frédéric, LOUBET Marie José , OZANE Jean François.

- **Absents excusés :** VILLEMUR Daniel (pouvoir à J.J DOMINGUEZ). BONNET Angèle ,
- Secrétaire de séance : DUPIN André

**Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 24 novembre 2023**

*Ordre du jour*

## **DELIBERATIONS**

### **1. Adoption du PV de la séance du 24 novembre 2023**

*Le Procès verbal de la séance du 24 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.*

### **2 . Paiement de l'Agent recenseur.**

*La Commune a fait appel à un Agent recenseur afin de réaliser le recensement de la population 2024.*

*Monsieur le Maire précise qu'il appartient à la Commune de fixer sa rémunération*

*Après en avoir délibéré, le Conseil fixe la rémunération de l'Agent recenseur à 763€.*

### **3 Délibération pour approbation des termes du PV de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers.**

*Dans le cadre de la cession des réseaux Eau et Assainissement au Syndicat BCS, la Commune et le syndicat ont convenu des modalités de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers nécessaires à l'exercice des compétences .*

*M r le Maire communique au Conseil le procès verbal pour approbation.*

*Le Conseil approuve à l'unanimité le procès verbal de mise à disposition des dits biens.*

### **4. Délibération permettant de payer les dépenses d'investissement.**

*Comme chaque année, il est demandé au Conseil de délibérer pour l'adoption des dispositions permettant d'engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, dans l'attente du vote du budget 2024..*

*Le Conseil approuve à l'unanimité l'adoption de cette disposition.*

### **5.Demande de subvention DETR 2024 pour changement vitrage .**

*Mr le Maire rappelle au Conseil qu'il s'est prononcé, dans sa séance du 10 novembre 2022, pour le remplacement des vitrages du bâtiment Mairie, cantine, salle des fêtes et les demandes de subvention y afférent.*

*Le montant total des travaux est de 49 847.23 € HT.*

*La subvention DETR ayant été reportée de 2023 à 2024, Mr le Maire propose d'en solliciter à nouveau l'attribution en incluant le projet de changement d'éclairage des locaux ( salle des fêtes, Mairie, Cantine)*

*Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette demande de subvention ..*

**Questions diverses.**